



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC ROBERT-CLICHE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

***Séance ordinaire du 15 janvier 2024***

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le 15 janvier 2024 à 20 h.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères : Audrey Pomerleau  
Maryse Baillargeon

Messieurs les conseillers : Éric Morency  
Michel Pigeon  
Sylvain Carbonneau  
Vincent Poulin

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Patrice Mathieu.

**Est aussi présente :**

La directrice générale et greffière-trésorière, Madame Dominique Giguère.

**Ordre du jour**

**1. Ouverture de la séance**

- 1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Première période de questions

**2. Administration générale et greffe**

- 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023
- 2.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023
- 2.3. Adoption des comptes
- 2.4. Avis de motion règlement traitement des élus
- 2.5. Avis de motion RM-SQ-05 Animaux
- 2.6. Adoption règlement 415-2023 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2024
- 2.7. Nomination maire suppléant

**3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu**

- 3.1. Rapport urbanisme
- 3.2. Lumières de rue: ajout rue du Parc et rue des Buissons

**4. Travaux publics**

**5. Sécurité publique et incendie**

- 5.1. Rapport d'intervention décembre 2023

**6. Loisir, organismes et activités culturelles**

- 6.1. Commandites (Les talents de chez nous, OTJ St-Odilon)

**7. Affaires nouvelles**

**8. Période de questions**

## **9. Divers**

- 9.1. Lecture de la correspondance
- 9.2. Rapport des organismes

## **10. Levée de l'assemblée**

### **1. Ouverture de la séance**

#### **1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

##### **Résolution 1-01-2024**

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait la lecture au bénéfice de l'auditoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Sylvain Carbonneau et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté en laissant le point 7-Affaires nouvelles ouvert.

Adoptée

#### **1.2 Première période de questions**

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

### **2. Administration générale et greffe**

#### **2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023**

##### **Résolution 2-01-2024**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023 et qu'ils renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Vincent Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et greffière-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

#### **2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023**

##### **Résolution 3-01-2024**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 et qu'ils renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Audrey Pomerleau et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et greffière-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

### **2.3 Adoption des comptes**

#### **Résolution 4-01-2024**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Éric Morency et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois de décembre 2023 tel qu'inscrit à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 535 991,85 \$.

Adoptée

### **2.4 Avis de motion règlement traitement des élus**

Monsieur le conseiller Michel Pigeon donne avis de motion qu'à la prochaine séance du Conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement n° 416-2024 concernant le traitement des élus.

Un projet de Règlement est présenté et déposé séance tenante.

### **2.5 Avis de motion RM-SQ-05 Animaux**

Madame la conseillère Maryse Baillargeon donne avis de motion qu'à la prochaine séance du Conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement n° RM-SQ-05 concernant les animaux.

Un projet de Règlement est présenté et déposé séance tenante.

### **2.6 Adoption règlement 415-2023 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2024**

#### **Résolution 5-01-2024**

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne a adopté le budget de l'exercice financier 2024 en date du 11 décembre 2023 ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'imposer et de prélever, dans les limites fixées par les lois, par voie de taxation directe sur les biens imposables du territoire de la Municipalité, toute somme de deniers nécessaires pour s'acquitter des dépenses de fonctionnement et d'investissement ou pour un objet spécial quelconque dans les limites de ses attributions ;

ATTENDU QU'un avis de motion, une présentation et un dépôt du présent règlement ont dûment été donnés lors de la séance de ce conseil tenue le 11 décembre 2023 ;

ATTENDU QU'une dispense de lecture est demandée à la suite de l'envoi dudit règlement livré ou remis en main propre au moins quarante-huit heures avant la séance du conseil, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, la directrice générale et secrétaire-trésorière en ayant précisé l'objet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Sylvain Carbonneau et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le règlement #415-2023 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2024 soit adopté.

Adoptée

## **2.7 Nomination maire suppléant**

### **Résolution 6-01-2024**

Il est proposé par Vincent Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE nommer M. Michel Pigeon comme maire suppléant et ce, pour un mandat d'une année.

Adoptée

## **3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu**

### **3.1 Rapport urbanisme**

Le rapport des permis émis pour le mois de décembre 2023 est déposé au conseil tel que préparé par la responsable de l'urbanisme, Mme Mélissa Chrétien.

### **3.2 Lumières de rue: ajout rue du Parc et rue des Buissons**

#### **Résolution 7-01-2024**

Il est proposé par Audrey Pomerleau et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'ajouter une lumière de rue près de l'entrée d'Interbois sur la rue du Parc et une lumière près de l'intersection de la rue du Parc et de la rue des Buissons;

D'accepter les frais liés à la demande d'ajout d'éclairage des voies publiques chez Hydro-Québec.

Adoptée

## **4. Travaux publics**

## **5. Sécurité publique et incendie**

### **5.1 Rapport d'intervention décembre 2023**

#### **Résolution 8-01-2024**

Il est proposé par Éric Morency et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accepter le rapport mensuel de décembre 2023 du service incendie tel que préparé par le directeur incendie, Robert Ruel.

Adoptée

## **6. Loisir, organismes et activités culturelles**

### **6.1 Commandites (Les talents de chez nous, OTJ St-Odilon)**

#### **Résolution 9-01-2024**

Il est proposé par Michel Pigeon et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accorder 500 \$ pour l'évènement Les Talents de chez nous organisé par La Fabrique;

DE reporter la demande de commandites de l'OTJ.

Adoptée

## **7. Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle.

## **8. Période de questions**

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

## **9. Divers**

### **9.1 Lecture de la correspondance**

La directrice générale et greffière-trésorière fait la lecture de la correspondance.

### **9.2 Rapport des organismes**

Les conseillers concernés font un rapport des organismes : HLM et CCL.

## **10. Levée de l'assemblée**

#### **Résolution 10-01-2024**

Il est proposé par Maryse Baillargeon et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 20h25.

Adoptée

Je, Patrice Mathieu, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

**Patrice Mathieu,**  
**Maire.**

---

**Dominique Giguère,**  
**Directrice générale et**  
**greffière-trésorière.**